

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR EN FINLANDE

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

La Finlande étant membre de l'Union européenne, les ressortissants français peuvent y entrer librement, munis d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité.

SANTÉ

Pour un séjour temporaire en Finlande, pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie en appelant votre centre de Sécurité sociale (ou en vous connectant à son site Internet) qui vous l'enverra sous 15 jours. Valable 2 ans, elle est gratuite et personnelle : chaque membre de la famille doit avoir la sienne, y compris les enfants.

Cette carte fonctionne avec tous les pays membres de l'Union européenne (y compris les derniers arrivés), ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

Attention, les remboursements ne couvrent pas les soins dispensés par les cliniques privées. Si vous vous adressez à l'une d'elles, il vous faudra, au retour, prouver que ce choix était motivé par une urgence alors que l'hôpital public était trop éloigné.

Il est recommandé d'être à jour des vaccinations diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) et rougeole-oreillons-rubéole (ROR).

LANGUE

Le finnois est la langue officielle. Le suédois, le same et l'anglais sont également très pratiqués.

DÉCALAGE HORAIRE

1 heure en plus, lorsqu'il est 10h en France, il est déjà 11h en Finlande. L'heure d'hiver est également appliquée.

ÉLECTRICITÉ

Vous n'aurez pas besoin d'adaptateur
Prise: Type F - Voltage: 230 V - Fréquence: 50 Hz

MONNAIE

Euro, les pièces de 1 et 2 centimes d'euro ne sont pas utilisées dans le pays, les achats en liquide faisant l'objet d'un arrondi.

POURBOIRE

L'usage du pourboire est rare en Finlande et en aucun cas obligatoire si ce n'est, peut-être, pour les porteurs des grands hôtels. Il n'est toutefois pas interdit d'arrondir l'addition au resto ou dans un bar quand on est content du service, et c'est assez courant pour les taxis.

SÉCURITÉ

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus. En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

La Finlande est un pays sûr. Il est simplement recommandé de rester vigilant à Helsinki où des pickpockets sévissent dans les lieux très fréquentés, comme dans la majorité des grandes villes du monde.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

- Médecins de garde : 100-23 (24 h/24, dans tout le pays, y compris pour des visites à domicile)
- Police : 100-22
- Numéro d'urgence européen (UE) : 112 (24 h/24, premiers secours, ambulances, pompiers)

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France en Finlande

Itäinen Puistotie 13

00140 Helsinki

Tel : +358 9 618 780

Courriel : consulat.helsinki-amba@diplomatie.gouv.fr